



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Lausanne, le 25 septembre 2007

Communiqué de presse

Initiative populaire *Ecole 2010 : sauver l'école*

Le nez dans le guidon et l'oeil tourné vers le rétroviseur, les initiants prennent le risque de ré-ouvrir une inutile et contreproductive guerre scolaire

Ce jour, se positionnant au regard des grandes options de la SPV et du Syndicat des enseignants romands, le Comité cantonal de la SPV a pris connaissance avec consternation des grandes options défendues par les auteurs du texte de l'initiative populaire dite « Ecole 2010 : sauver l'école ».

Le Comité de la SPV affirme en premier lieu que les initiants ont pris la responsabilité de ré-ouvrir une guerre scolaire dont les conséquences risquent de s'avérer désastreuses pour les enseignants et les élèves dont l'école vaudoise a la charge, ainsi que la famille de ces derniers.

Ensuite, le Comité de la SPV estime que les initiants s'appuient sur des constats catastrophistes mensongers. Par une approche qui renforce de manière caricaturale la sélection et l'exclusion, et en revenant sur la question de l'évaluation, les initiants se projettent dans l'avenir avec les lunettes du passé et font fi tant de la recherche en éducation que des orientations romandes et fédérales.

Par ailleurs, il s'interroge sur les convergences qui relie des enseignants de terrain (AVEC), pourtant confrontés à la complexité, une association de parents dont le seul travail consiste en un collationnement de dysfonctionnement (ASPICS) et un groupuscule aux invraisemblables approches théocratiques de l'enseignement et de l'école publique (AVPC).

Le Comité de la SPV mettra tout en oeuvre pour faire connaître l'aspect extrêmement dommageable du texte de l'initiative. Il a communiqué à ses membres une information plus fine à ce propos.

Au cas où l'initiative devrait aboutir, il se battra pour faire valoir les conditions de la réussite de tous les élèves à un haut niveau de compétence et démontrer que, dans ce sens, les orientations du texte de l'initiative constituent une forme d'égarement.

Dans ce contexte, la SPV rappelle, qu'au contraire des initiants, elle estime que seul un large débat public préalable est susceptible de pouvoir proposer sereinement les améliorations du système scolaire nécessaires et utiles à répondre aux défis de l'avenir. Notamment afin de réduire la bien trop grande part d'élèves en grande difficulté à la fin de la scolarité obligatoire.

C'est le sens des « 26 mesures pour une école de la réussite » qu'elle vient de mettre en débat au sein de l'ensemble de la classe scolaire, associative, politique et économique du canton (disponible avec le questionnaire y afférent sur www.spv-vd.ch) et sur lesquelles une assemblée générale de la SPV se prononcera in fine le 14 novembre prochain. C'est à cette date que la SPV décidera de la suite à donner à ses propositions.

Contact : Jacques Daniélou, président de la SPV, 079 467 78 06